

**Petite Section**  
(année de naissance : 2019)

**École maternelle**  
**31800 Villeneuve-de-Rivière**  
**05 61 94 55 76**

**Année scolaire 2022/2023**

**Bienvenue à l'école maternelle !**

**La rentrée des classes se fera le jeudi 1er septembre 2022.**

La classe a lieu **lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 16h15**.  
Les portes de l'école ouvrent 10 minutes avant l'heure de classe.  
Pour des raisons sécuritaires et sanitaires, l'accueil des enfants se fait au portail.

La loi du 26 juillet 2019 oblige à l'instruction les enfants de 3 ans. Cependant, un aménagement du temps scolaire est possible (pour les enfants de Petite Section seulement) sur le temps de l'après-midi. Si vous souhaitez que votre enfant ne vienne pas à l'école chaque après-midi ou quelques après-midis de façon régulière ou ponctuelle, vous pouvez en faire la demande par écrit. Des formulaires sont disponibles à l'école si besoin. Vous pourrez les demander à la rentrée.

Votre enfant aura pris un petit-déjeuner complet à la maison. Il n'y aura pas de collation proposée sur le temps scolaire. Cependant, des enfants arrivant tôt à L'ALAÉ (Accueil de Loisirs Associé à l'École) et ayant pris un petit-déjeuner trop léger pourront, en concertation avec la directrice, prendre une collation avant l'entrée en classe.

Si votre enfant est pris en charge par L'ALAÉ après 16h15, il sera possible de fournir un goûter que vous laisserez dans le cartable.

Les informations concernant l'école, la classe et votre enfant seront communiquées par voie numérique via l'ENT (Espace de Travail Numérique) ONE CONNECT. Assurez-vous d'avoir une adresse électronique à jour. Ponctuellement, des informations sur papier circuleront dans une petite chemise cartonnée.

## **Liste des fournitures :**

- 1 cartable/sac pas trop petit pouvant contenir une chemise cartonnée 17x22 cm, vêtements (gilet, pull, casquette), doudou, boîte à goûter et gourde si votre enfant ira à l'ALAE en fin d'après-midi.
- 1 change complet dans un sac en plastique ou en tissu (slip/culotte, chaussettes, pantalon, tee-shirt + quelques sacs plastiques afin de vous remettre les vêtements souillés). Ce change sera gardé à l'école dans le casier de votre enfant.
- 1 tasse ou gobelet en plastique (petite taille).
- 1 tablier en plastique souple ou en tissu avec manches longues.
- 1 chemise cartonnée à élastiques petit format (17x22 cm) unie. Ne pas la marquer au nom de votre enfant. Il/elle le fera en classe.
- 3 boîtes de mouchoirs en papier (non fantaisie).
- Le doudou et/ou la tétine pour le temps de repos de l'après-midi.
- L'attestation d'assurance scolaire avec les 2 mentions : responsabilité civile et individuelle d'accidents corporels. La glisser dans la chemise cartonnée.

**Marquez au nom de votre enfant tout ce qui sera fourni à l'école (sauf la chemise cartonnée). Chaque vêtement du change sera marqué ainsi que le cartable et le doudou. Les casquettes, chapeaux, vestes, gilets seront également marqués.**

## **Petits conseils pour les premiers jours :**

Parlez de l'école de façon positive à votre enfant et de ce qu'il va y faire. Dites-lui qu'il va y apprendre quantité de choses tout en jouant, que l'école le fera grandir.

Laissez le doudou et/ou la tétine dans le cartable. Votre enfant n'en disposera que pour le temps de repos de l'après-midi.

Ne soyez pas anxieux ; votre enfant le ressentira et pourrait mal accepter la séparation.

Ne vous inquiétez pas s'il pleure beaucoup et dans ce cas, ne tardez pas partir.

Ne partez pas sans avoir dit au revoir à votre enfant.

*Merci pour toute l'attention que vous porterez à ces informations et recommandations.*

*Bel été à tous !*

*Valérie Beaufiles*